



AVIS DE CONCOURS EXTERNE SUR TITRES POUR L'ACCÈS AU GRADE DE MANIPULATEUR D'ELECTRORADIOLOGIE MEDICALE



Vu le code général de la fonction publique,

Vu le décret n° 2017-1260 du 9 août 2017 portant statut particulier du corps des manipulateurs d'électroradiologie médicale de la fonction publique hospitalière,

ARTICLE 1 : LIEU ET NOMBRE DE POSTE A POURVOIR

Un concours sur titres pour l'accès au grade **de manipulateurs d'électroradiologie médicale** de la fonction publique hospitalière est organisé au Centre Hospitalier de La Ciotat en vue de pourvoir **1 poste**.

ARTICLE 2 : CONDITIONS D'ADMISSION

Les candidats doivent être titulaires du diplôme d'Etat de manipulateur d'électroradiologie, ou du brevet de technicien supérieur d'électroradiologie médicale, ou du diplôme de technicien supérieur en imagerie médicale et radiologie thérapeutique et inscrit sur la liste départementale professionnelle d'enregistrement du diplôme permettant l'exercice de la profession (N°ADELI).

ARTICLE 3 : MODALITES D'INSCRIPTION

Les inscriptions se font exclusivement par dossier qui doit être retiré au secrétariat de la Direction des Ressources Humaines ou téléchargé sur le site Internet du Centre Hospitalier de la Ciotat.

A l'appui de leur dossier de candidature, les candidats doivent joindre les pièces suivantes :

- 1) Une lettre de candidature exposant le projet professionnel du candidat,
- 2) Un curriculum vitae détaillé mentionnant notamment les actions de formation suivies et, le cas échéant, accompagné d'attestations d'emploi,
- 3) Une copie des diplômes, titres de formation, certifications et équivalences dont il est titulaire,
- 4) Certificat d'inscription au répertoire ADELI
- 5) Une copie de la carte nationale d'identité française recto-verso ou du passeport,
- 6) Le cas échéant, un état signalétique des services militaires ou, pour les candidats n'ayant pas accompli leur service national, une pièce attestant leur situation au regard du code du service national ;
- 7) Le cas échéant, un état signalétique des services publics,
- 8) Une demande d'extrait de casier judiciaire (bulletin n°3).

Le dossier de candidature ainsi que les documents à fournir doivent être adressés en **3 exemplaires** par courrier à :

Direction des Ressources Humaines
Centre Hospitalier de La Ciotat
70, boulevard Lamartine
BP 150 – 13708 LA CIOTAT Cedex

ARTICLE 4 : CLÔTURE DES DEMANDES D'ADMISSION

Les candidatures doivent être adressées **au plus tard le 14 novembre 2022 inclus**, (cachet de la Poste faisant foi).

Le présent avis est affiché dans les locaux de l'Etablissement, dans ceux de l'ARS PACA et de la Préfecture des Bouches du Rhône. Il est, également, publié sur les sites internet de l'établissement et sur le site internet de l'ARS PACA.

ARTICLE 5 : DEROULEMENT DU CONCOURS

La sélection des candidats repose sur une analyse de la complétude du dossier reposant sur :

- la possession du titre de formation de manipulateur d'électroradiologie médicale;
- l'analyse des qualités générales du dossier de candidature par le jury, afin d'évaluer l'aptitude à exercer les missions de l'emploi concerné par le concours.

Le jury établit par ordre de mérite la liste de classement des candidats définitivement admis.

Cette liste sera affichée dans les locaux de la Direction des Ressources Humaines.

La Ciotat, le 14 septembre 2022

Diffusion Générale



Le Directeur,
Christian CATALDO

CENTRE HOSPITALIER
DE LA CIOTAT (B. du RH.)